

[ANGERS PROJET DE QUARTIER LAC DE MAINE

Élaborés dans le courant de l'année 2014, **les projets de quartiers** ont été adoptés par le Conseil municipal d'Angers en mai 2015 pour les dix quartiers de la ville.

Les acteurs de terrain ont été associés de façon étroite et permanente à ce travail. Cette collaboration a porté ses fruits, au bénéfice des Angevins.

Ces projets de quartier s'inscrivent dans **la volonté de l'équipe municipale de confirmer son rôle d'animatrice du territoire**, en assurant un développement cohérent et harmonieux de la ville tout en tenant compte des particularités de chacun des dix quartiers. Ils abordent l'ensemble des thématiques qui structurent la vie sociale, culturelle, économique et urbaine des habitants. Dès leur adoption, ces projets de quartier se sont affirmés comme un processus partagé et évolutif, soumis à une démarche d'évaluation pour être ajustés au fur et à mesure de leur mise en œuvre.

Ce document s'inscrit comme le premier point d'étape des principales actions menées en 2015 et 2016.

LAC DE MAINE

QUELQUES ACTIONS ET DÉMARCHES DÉVELOPPÉES



COHÉSION SOCIALE

Éducation - Formation -
Culture et sports d'un territoire
et développement social -
Action sociale



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

Développement économique,
du commerce, de l'emploi
et de l'insertion



HABITAT ET CADRE DE VIE

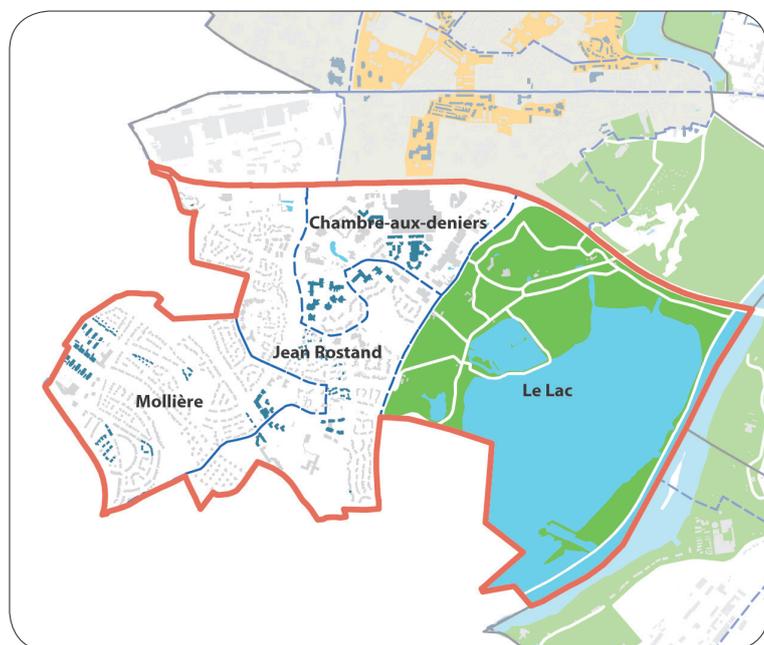
Habitat - Mixité sociale -
Politique de peuplement -
Tranquillité publique - Mobilité -
Numérique - Environnement -
Cadre de vie - GUP



Action terminée



Démarche en cours



© ILM

LES ÎLOTS SOLEILS

Durant l'été et avec le soutien financier de la Ville, la Maison de quartier a proposé des animations et des temps conviviaux à destination des jeunes et des familles sur les îlots Mollières et Picotière.

**40 familles et 150 jeunes
se sont retrouvés dans ces actions**



© Visuel Lionel Vié - Architecte

LA NOUVELLE MAISON DE QUARTIER EN CHANTIER



La nouvelle Maison de quartier est prévue pour 2018. Durant la phase de travaux, les activités sont relocalisées sur trois sites (Démazis, Maison du Lac et Modulaires Riobé).

Le Conseil de quartier a été sollicité sur l'aménagement du parvis et des abords du futur équipement.

Une campagne de communication



© Ville d'Angers - Thierry Bonnet

L'ÉTÉ AU LAC



La Ville a associé de nombreux clubs et associations sportives, afin de proposer une découverte d'activités variées sur la base de loisirs du Lac de Maine.

Un espace convivial accueillait les familles pour y pratiquer des activités récréatives.

**1 240 participations
aux activités sur inscriptions
350 passages en moyenne par jour
pour le prêt de matériel**

**Un grand nombre de personnes présentes
sur l'espace convivial non comptabilisées**



LA BASE DE LOISIRS : UNE ÉTUDE SUR SON ÉVOLUTION



La Ville d'Angers finance et accompagne la réalisation d'un diagnostic qui précisera le devenir de la base de loisirs du Lac intégrant les équipements nautiques, le camping, Éthic Étapes...

L'enjeu est de renforcer les équipements naturels touristiques et de loisirs du site.

RÉVISION DES JALONNEMENTS ROUTIERS ET PIÉTONS



La Ville d'Angers a associé le Conseil de quartier à la révision des panneaux de jalonnement routiers. Les nouveaux panneaux seront installés en fin d'année 2016. Une réflexion est lancée avec le Conseil de quartier pour la mise à jour des jalonnements piétons et cyclistes.



© Ville d'Angers

JARDINS PARTAGÉS DE LA CHOUANIÈRE



Pour les habitants du square de la Chouanière, de nouvelles parcelles de jardins partagés ont été aménagées depuis l'été 2016, dans le cadre d'un projet concerté.

**1 010 m² de terrain cultivable
mis à la disposition des habitants
pour un coût de 60 000 euros**

AMÉNAGEMENTS, VOIRIES ET STATIONNEMENTS



La rue du Grand Launay, les voiries autour de Carrefour et des deux échangeurs ont été repris et enrobés.

Les rues Jean-Baptiste Clément et Gustave Courbet ont vu leurs stationnements modifiés en concertation avec les habitants.

25 à 30 personnes présentes aux 2 rencontres



Le quartier du Lac de Maine et ses habitants bénéficient d'un **cadre de vie exceptionnel avec beaucoup de verdure** et la proximité immédiate du parc de loisirs et du lac. C'est le quartier le plus vert de la ville et ses habitants sont très attachés à entretenir et préserver cet environnement. Il est important d'y travailler avec l'ensemble des habitants, en incluant ceux du secteur Molières, plus éloignés du cœur « historique » du Lac de Maine. Pour cela, la **maison de quartier qui sera terminée en 2018**, sera un élément structurant. Depuis deux ans, **Un été au Lac** permet à l'ensemble des habitants de la ville et de l'agglomération de découvrir ce lieu. Nous souhaitons augmenter la durée de la manifestation avec des améliorations, mais nous voulons qu'Un été au Lac conserve son caractère simple et accessible à tous.

FOCUS

SPORT ET ANIMATION : UN ÉTÉ AU LAC

Depuis 2015, *Un été au Lac* propose sur le site du Lac de Maine de nombreuses animations sportives gratuites pour tous, habitants de la ville et touristes, en partenariat avec des clubs sportifs. Cette animation de plusieurs semaines a fait l'unanimité auprès des utilisateurs et préfigure ce que deviendra ce poumon vert au cœur de la ville dans les prochaines années : un lieu de détente, de convivialité et d'animations ouvert à tous, sportifs ou promeneurs.



© Thierry Bonnet



POINT DE VUE DES DIFFÉRENTS ACTEURS

ALEXANDRE
LIVENAIS

16 ans – Lycéen

« J'aime beaucoup le sport et j'avais eu connaissance des animations d'Un été au Lac par les journaux. J'y suis tout d'abord allé avec des copains et mes frères et sœurs et j'ai participé à plusieurs activités comme consommateur. J'ai ensuite demandé à Patrick Delhumeau, le responsable de l'opération, de pouvoir m'investir dans l'organisation, ce qui m'intéressait beaucoup car j'ai le projet de passer mon BAFA. Il a accepté et j'ai commencé par la prise d'inscription, le rappel des inscrits par téléphone et le prêt de matériel. Puis on m'a confié peu à peu l'organisation de différentes animations, comme des tournois de beach soccer ou de tennis de table que nous avons intégrés dans le planning. Au total, j'ai été présent durant 6 semaines et je me suis bien entendu avec les participants et les stagiaires et les bénévoles. Cela a été une expérience très enrichissante qui m'a conforté dans l'envie de passer mon BAFA. »



BENOÎT BAYEUX

Éducateur sportif canoë-kayak – Club d'Angers

« Pour Un été au Lac, nous avons proposé, pendant deux semaines, des séances d'initiation de deux heures en matinée pour des groupes de 20 à 25 personnes. Le public, plutôt familial et de tous âges, était constitué à la fois d'habitants d'Angers et de vacanciers, principalement du camping du Lac de Maine. L'objectif du club n'est pas particulièrement de recruter à l'occasion de cette manifestation mais plutôt de faire découvrir la pratique de notre sport. Le canoë permet également d'appréhender le lac sous un autre angle : nous avons ainsi proposé des jeux, des animations sur le bassin de slalom, la découverte du lac et de sa faune. Avec Un été au Lac, le site a gagné en visibilité et en dynamisme. Nous y avons déjà participé pendant une semaine il y a deux ans et recommencerons l'an prochain, même si cette période est déjà pour nous intense en activité. »



ÉLODIE AMIARD

Éducatrice sportive – Club Tir à l'arc

« Le club de tir à l'arc a participé, pour la première fois, pendant trois semaines, à Un été au Lac en installant 4 cibles en mousse avec des arcs d'initiation. Nous y avons accueilli un public familial, à partir de 8 ans, pour des séances gratuites d'une heure tous les après-midi. La plupart des participants n'avaient jamais fait de tir à l'arc et il s'agissait pour eux d'une première découverte de la pratique de notre sport. Il y avait à la fois des jeunes des quartiers de la ville avec leurs amateurs, des Angevins venus en famille et des vacanciers du camping, ce qui a permis un vrai mélange de population. Certains sont même revenus effectuer un stage au club à la fin du mois d'août. Nous avons accueilli au total plus de 400 personnes dans ces ateliers de découverte, mais le nombre de places étant limité pour des raisons de sécurité, nous avons dû refuser du monde certains après-midi. »

VOS
INTERLOCUTEURS

SOPHIE LEBEAUPIN

Adjointe des quartiers
Belle-Beille | Lac de Maine

Assistante : 02 41 05 40 43

SÉBASTIEN BOUDIER

Coordinateur du pôle Outre Maine
(Belle-Beille | Lac de Maine | Hauts-de-Saint-Aubin | Doutre)

02 41 73 36 15

sebastien.boudier@ville.angers.fr

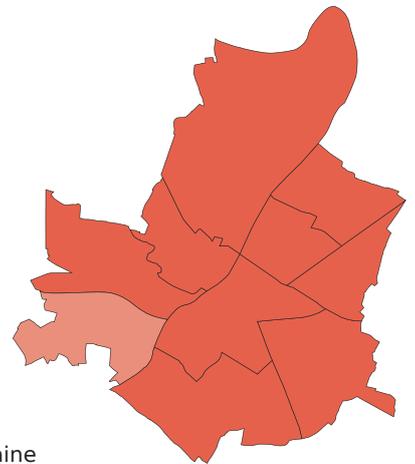
PROJET DE QUARTIER

LAC DE MAINE

ENJEUX PRIORITAIRES

CE QUARTIER SE SITUE À L'OUEST DE LA VILLE D'ANGERS

Il est en limite des communes de Bouchemaine et de Beaucouzé.
Il est bordé par deux zones naturelles : le Bois de Mollières et le parc du Lac de Maine, parc de promenade et de loisirs attractif. L'habitat est très pavillonnaire avec de l'habitat social autour des centres commerciaux, situés aux deux extrémités du quartier.



COHÉSION SOCIALE

AXE ÉDUCATION – FORMATION – CULTURE ET SPORTS

- Conforter les temps forts culturels et sportifs autour du Lac de Maine
- Repenser l'offre éducative et de loisirs
- Conforter le caractère familial du quartier
- Soutenir l'implantation d'accueil petite enfance
- Développer des animations en direction de la jeunesse

AXE DÉVELOPPEMENT SOCIAL – ACTION SOCIALE

- Construire une nouvelle Maison de quartier en associant les habitants
- Faciliter l'accès aux droits des plus fragiles
- Développer une dynamique de lien social autour des initiatives des habitants
- Renforcer les dynamiques entre partenaires



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

AXE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, COMMERCE, EMPLOI ET INSERTION

- Développer des partenariats entre les acteurs associatifs et les acteurs de l'insertion professionnelle
- Assurer le maintien et le développement des activités commerciales
- Redéfinir l'entrée de quartier



HABITAT ET CADRE DE VIE

AXE HABITAT – MIXITÉ SOCIALE – POLITIQUE DE PEUPEMENT

- Développer une veille urbaine sur les îlots de logements sociaux

AXE TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

- Anticiper les questions de tranquillité publique sur la nouvelle maison de quartier
- Favoriser la médiation auprès des adolescents et jeunes adultes
- Renforcer la synergie des acteurs

AXE MOBILITÉ – NUMÉRIQUE

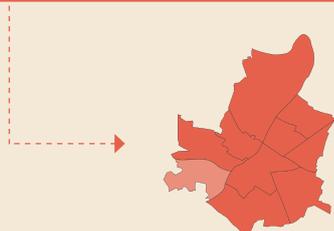
- Désenclaver le secteur Grand Launay
- Aménager et améliorer les liaisons douces
- Développer les conditions d'une mobilité facilitée entre les secteurs
- Améliorer les liaisons de bus

AXE ENVIRONNEMENT – CADRE DE VIE – GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ

- Valoriser le patrimoine naturel et conforter l'identité verte
- Affirmer un cœur de quartier dynamique
- Conforter un regroupement d'équipements sur Mollières
- Renforcer les dynamiques d'animation et de Gestion urbaine de proximité

LAC DE MAINE

DIAGNOSTIC SOCIO URBAIN



→ UNE POPULATION TRÈS JEUNE

6 976 habitants soit 5 % de la population d'Angers
31 % d'habitants de moins de 20 ans/24 % à Angers
3 % de personnes âgées de plus de 75 ans/9 % à Angers



COHÉSION SOCIALE

→ UNE DES PLUS FORTES PROPORTIONS DE FAMILLES DE LA VILLE

2 918 ménages –

45 % de familles avec enfants/23 % à Angers

298 places d'accueil petite enfance –

118 % de taux de couverture¹/60 % à Angers



→ DES NIVEAUX DE VIE SUPÉRIEURS À LA MOYENNE ANGEVINE

1 716 € de revenu médian mensuel² /

1 584 € à Angers



11,2 % des ménages sous le seuil de pauvreté³ /

19,6 % à Angers

→ STABILITÉ DES EFFECTIFS SCOLAIRES

792 élèves en écoles publiques⁴ –

-14 élèves par rapport à la rentrée 2011-2012



3 groupes scolaires publics

1 collège public



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EMPLOI

→ FAIBLE PRÉSENCE DE L'EMPLOI DANS LE QUARTIER



338 établissements recensés en 2013⁵

2 051 emplois salariés⁶ /

3 % des emplois de la ville.

→ MIXITÉ DES CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

3 676 actifs de 15-64 ans –

48 % d'employés-ouvriers/50 % à Angers



417 demandeurs d'emploi Catégorie A –

11,3 % – Indice de chômage⁷/18,4 % à Angers



HABITAT ET CADRE DE VIE

→ UN PATRIMOINE VÉGÉTAL DOMINANT

1 086 109 m² d'espaces verts publics⁸



→ L'HABITAT DOMINÉ PAR DU PAVILLONNAIRE PRIVÉ ET DU PARC SOCIAL COLLECTIF

2 918 résidences principales

43 % de locataires dans le parc social –

1 266 logements/29 % à Angers

17 % de locataires dans le parc privé –

493 logements/38 % à Angers

39 % sont propriétaires –

1 132 logements/32 % à Angers



Des équipements publics nombreux dans le domaine sportif.

Une offre commerciale avec des rayonnements différents.

Un mini-marché en expérimentation.

Les chiffres sont issus du recensement de la population de l'Insee RP 2012 – Sauf indications

1. Source Éducation-Enfance – 01/09/2016

Taux de couverture : nombre de places petite-enfance/nombre d'enfants de moins de 3 ans non scolarisés

2. Source Insee/DG Impôts 2012 – Revenu médian mensuel disponible par unité de consommation calculé après prestations sociales et impôts – Moyenne du quartier – Compas

3. Source CAF 31/12/2015 – Aura – Ménages sous seuil de pauvreté/nombre de ménages Insee – Seuil de pauvreté 2016 France : 1 021 €/mois

4. Effectifs scolaires en 2016-2017. Source Éducation-Enfance – 01/10/2016

5. Source Sirene 2013 – Aura

6. Emplois localisés à l'adresse du lieu de travail – Source CLAP 2009 – Aura.

7. Indice de chômage : nombre de demandeurs d'emploi Catégorie A (Pôle Emploi)/ nombre d'actifs (Insee), calculé par l'Aura.

8. Source Direction Parcs Jardins et Paysages 2016